

EMBARGO JUSQU'AU 5.05.2009

postale 156

Grand-Rue 44 - case

Tél. 021 822

44 44 - Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 20

Rolle, le 23 avril

2009

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Week-end festif de l'Ascension

A titre d'aimable rappel, la Municipalité signale qu'elle organise une petite fête d'accueil des nouveaux habitants, samedi 23 mai à 18h.00, sous la cantine qui jouxtera le Casino. La remise des Mérites rollois suivra cette première manifestation, au même endroit, à laquelle seront conviés les sociétés locales et groupes politiques du Conseil communal qui souhaiteraient se présenter à la population. Sur le plan nautique, Rolle accueillera ce même samedi une régate de D-35 et dimanche 24 mai la Parade navale 2009 de la CGN (programme détaillé à l'Office du tourisme et à l'administration communale). De son côté, l'Association des Amis du Château de Rolle inaugurera un monument d'honneur samedi 23 mai, dès 11h.00 sur la pelouse du Château, côté lac.

Affaires du personnel

Le poste dévolu à l'urbanisme et à la police des constructions, resté vacant aux Services techniques, a finalement été « splité » en deux 0,50 EPT afin d'attribuer chacun de ces domaines d'activités à un nouvel employé spécialisé. La Municipalité a ainsi engagé, dans un premier temps, Mme Elisabeth Montanet (qui œuvrait déjà pour la Commune par mandat à Urbaplan) en qualité de responsable de l'urbanisme à mi-temps, pour une durée initiale limitée du 1^{er} avril au 31 décembre 2009. Le poste lié à la police des constructions fait l'objet d'une nouvelle mise au concours.

Nouveaux horaires d'ouverture de l'administration

Afin de répondre à la demande croissante de la population, elle-même en augmentation régulière au fil des mois (le cap des 5'500 habitants a été franchi dans le courant de mars dernier), les heures d'ouverture des bureaux de l'administration communale seront étendus dès lundi 4 mai 2009, notamment par une ouverture matinale avancée à 08h.00 au lieu de 09h.00, et par la réintroduction du vendredi après-midi ouvert au public selon le récapitulatif suivant (ou bien entendu sur rendez-vous préalable) :

- le lundi de 08h.00 à 12h.00 et de 13h.00 à 18h.00

- du mardi au jeudi de 08h.00 à 11h.30 et de 14h.00 à 17h.00
- le vendredi de 08h.00 à 11h.30 et de 14h.00 à 16h.00

Cour des comptes

A l'instar d'Aigle, de Bussigny, Cugy, Epalinges, Grandson, Morges, Moudon, Pully, Senarclens, Vevey et Yverdon-les-Bains, la Commune de Rolle s'est déclarée volontaire pour entreprendre un audit sur l'état de son système de contrôle interne (SCI) et son processus d'évaluation des risques dans la perspective de la norme d'audit suisse 890 ; cette norme est déjà obligatoire, dès les comptes 2008, pour nombre de grandes sociétés (critères définis par le Code des Obligations). Le dispositif cantonal en matière de finances communales n'impose pas actuellement aux communes de disposer d'un tel outil ; en revanche, les communes qui le souhaitent sont libres de l'initier en collaboration avec la Cour des comptes. Son rapport sera rendu public avant les vacances d'été 2009. A noter que ce nouvel audit s'inscrit en adéquation avec la réorganisation en cours des services communaux ; la fiduciaire BDO Visura, l'organe de révision de la Commune, participera étroitement à la mise en place du « SCI rollois ».

Etude environnementale stratégique (EES)

La Municipalité invite le Conseil communal à une séance extraordinaire mardi 9 juin à 20h.00 au Château pour une séance d'information sur les résultats et les incidences de cette étude environnementale. Une invitation en bonne et due forme suivra prochainement.

Projet d'extension du collège du Martinet

Le projet de « bâtiment D » fait actuellement l'objet d'une réactualisation en termes de volume et de surface par le bureau Péclard (lauréat du concours) dans le cadre de l'évolution du dossier scolaire, selon les futures dispositions « Armos » ; affaire à suivre.

Police administrative

Le renforcement des effectifs de la Police administrative, par l'engagement d'un nouveau chef en décembre dernier, a déjà permis le contrôle de plusieurs bars et cafés-restaurants de la place. Ils se poursuivront tout au long de l'année. Ces « visites » ont parfois mis en exergue quelques lacunes en matière de respect des dispositions de la LADB, vite corrigées par les tenanciers concernés. Pour le surplus, c'est la police cantonale du commerce voire le service d'hygiène qui, au besoin, décident le maintien ou non d'une licence d'exploiter (la Commune ne fait que délivrer un préavis lorsqu'elle est consultée).

Afin de mieux renseigner la population sur les prestations respectives de la Gendarmerie et de la Police administrative de Rolle, en matière de sécurité routière notamment, La Municipalité a décidé d'organiser une séance d'information publique au Château, jeudi 28 mai à 20h.00 à la salle du Conseil. Un programme détaillé paraîtra ultérieurement par voie d'annonces dans la presse.

Plantation d'une vigne pour le nouveau district de Nyon

En liaison avec la fête du district qui s'est déroulée un an plus tôt, le 12 avril 2008, la préfecture organise une sympathique manifestation samedi 2 mai dès 10h.00 à Nyon où chacune des 47 communes du désormais nouveau district, par un membre de son exécutif et un enfant, plantera un cep de vigne dans le Jardin de la Duche.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter